4 oct. 1868

CIRCULAIRE

pour recommander une quête en faveur des Colons de la Rivière Rouge.

Archevêché de Québec,
14 octobre 1868.

Monsieur le Curé,

Au commencement de l'été dernier, je n'ai pu me dispenser de faire appel à la charité des fidèles du diocèse, en faveur des Arabes de l'Algérie, exposés à toutes les horreurs de la famine. Partout on a répondu à ma demande avec une libéralité qui prouve une fois de plus combien nos catholiques ont de sympathie pour toutes les infortunes. Quelques semaines plus tard, j'étais heureux de pouvoir verser entre les mains des députés de Mgr. l'Archevêque d'Algers, le produit de leurs aumônes, se montant à la somme considérable de $2004.96.

A cette époque, je ne prévoyais pas que je me trouverais si tôt dans la nécessité de leur adresser une demande du même genre pour soulager une infortune non moins grande. Il s'agit cette fois, de venir en aide à un peuple qui nous touche de plus près et qui a un titre plus particulier à notre charité. Vous savez, en effet, par les journaux que la colonie de la Rivière Rouge est menacée à son tour de périr par la famine, si de prompts secours ne lui sont envoyés. Les récoltes ont été détruites, comme celles de l'Algérie, par les sauterelles, et sa dernière ressource, la chasse du Bison, lui fait absolument défaut.

Devant un pareil désastre, vos fidèles paroissiens comprendront avec vous, je n'en doute pas, que je suis obligé, encore une fois, de faire taire toutes mes répugnances pour n'écouter que la voix du devoir. Je vous prie donc, Monsieur

le Curé, de leur annoncer qu'une collecte sera faite dans votre église, tel dimanche qu'il vous plaira d'indiquer, d'ici au 15 Novembre prochain, pour venir au secours des malheureux colons de la Rivière-Rouge. Afin d'exciter d'avantage leur zèle pour la bonne œuvre, vous pourriez leur dire que cette colonie a été fondée par des enfants du sol canadien : que ce sont des missionnaires canadiens qui l'ont fécondée de leurs sueurs, au prix des plus grands sacrifices ; qu'elle est en ce moment sous les soins spirituels d'un prélat canadien ; Monseigneur Taché, l'honneur de la religion et de son pays ; qu'enfin, elle compte avec confiance, dans sa détresse, sur la charité de ses frères et amis du Canada qui ont déjà tant fait pour elle, à différentes époques.

Vous pourriez substituer à une quête à l'église, une quête à domicile, si vous pensez que ce dernier mode aurait plus de succès, en permettant à un plus grand nombre de vos paroissiens d'y prendre part.

Dans tous les cas, il est à désirer que le produit de la collecte de votre paroisse parvienne à M. Gauvreau, aumônier de l'Archevêché, avant la fin du mois de Novembre prochain.

Je demeure avec un bien sincère attachement,

Monsieur le Curé,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

† C. F. ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.